

Tableau 3.9
Comparaison par catégorie de risque et par type de production, 1989

Production	Catégorie de risque financier					Total
	Insolvable	Risque grave	Risque modéré	Stable		
	Nombre d'agriculteurs	Pourcentage				
Culture commerciale	128 827	19,4	12,4	9,3	59,0	100,0
Élevage de bovins	58 699	16,3	14,1	10,4	59,2	100,0
Élevage de porcs	9 635	28,6	17,2	14,3	39,8	100,0
Selon l'offre	34 305	13,8	7,5	26,4	52,2	100,0
Autres	17 303	28,9	6,3	11,0	53,7	100,0
Toutes les productions	249 768	18,9	11,9	12,2	57,0	100,0

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

Ce sont les agriculteurs du groupe des insolvable qui devront faire les rajustements les plus rigoureux. Cela ne veut pas dire que tous ces agriculteurs feront faillite ou quitteront la profession, mais plutôt que seule une aide artificielle leur permettra de continuer à exploiter leur entreprise agricole, si les forces du marché ne s'améliorent pas.

Le tableau 3.10 montre le nombre d'agriculteurs appartenant à la catégorie insolvable, par région. Il semble encore que les agriculteurs en difficulté financière se retrouvent en plus grand nombre en Saskatchewan, où l'insolvabilité s'est accrue de 1987 à 1989. C'est également le cas d'un grand nombre d'agriculteurs de l'Ontario, mais on remarque une nette tendance à l'amélioration dans cette province. Le pourcentage d'agriculteurs appartenant à la catégorie insolvable dans chaque province est donné au tableau 3.11. C'est encore le Manitoba, comme on peut le constater, qui compte la plus forte proportion d'agriculteurs insolvable parmi toutes les provinces.